



Le conseil municipal est convoqué en réunion ordinaire

Le vendredi 20 mars 2026

À 19 heures à la salle des fêtes

L'ordre du jour de la réunion porte sur les questions suivantes :

- Élection du maire
- Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints
- Lecture de la charte de l' élu local par le maire élu
- Fixation des indemnités du maire et des adjoints
- Questions diverses

Fait à Lieutadès, le 16 mars 2026

Le Maire,
Robert BOUDON,